



DOSSIER DE PRESSE
8 juin 2022

UNE PRESQU'ÎLE À VIVRE

PRÉSENTATION DU PROJET D'APAISEMENT
DE LA PRESQU'ÎLE



SOMMAIRE



04.....ÉDITO

05.....UNE PRESQU'ÎLE POUR VIVRE ENSEMBLE :
PLUS CALME, PLUS VERTE

07.....CHIFFRES CLEFS

08.....ZOOM SUR LES PREMIÈRES INTERVENTIONS 2023-2024

11.....OPPORTUNITÉS POUR LE RÉSEAU DE TRANSPORTS
EN COMMUN

18.....LA DÉMARCHE DE CONCERTATION



Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon

« La Métropole de
Lyon s'engage dans la

transformation de la Presqu'île à l'horizon 2030. Pour y parvenir, les premières réalisations auront lieu dès 2023 et 2024, avant la nécessaire restructuration du réseau de bus en 2025. L'objectif est de faire en sorte que le quartier soit agréable à vivre pour toutes les générations et tous les usages : familles, actifs, visiteurs, commerçants.

Les objectifs du projet « apaisement Presqu'île » portent la même ambition que celle du projet « réaménagement de la rive droite », déjà présenté au grand public. Celle de dessiner une Presqu'île, où chacune et chacun doit pouvoir trouver sa place, se sentir bien et en sécurité, que ce soit pour travailler, habiter, flâner, faire ses achats ou se cultiver.

Tandis que le projet de requalification de la rive droite vise la transformation en profondeur d'une infrastructure routière « historique », le projet d'apaisement de la Presqu'île se traduira plutôt par des interventions de nature variées sur une série de voiries et d'espaces publics situés à l'intérieur du périmètre de projet. Plutôt que transformer radicalement toutes les rues de la Presqu'île, il s'agira de remodeler l'espace sur certains points stratégiques, pour aller vers plus de calme, plus de nature, plus de fraîcheur et plus d'espace pour les piétons.

La Presqu'île de demain doit aussi répondre aux changements climatiques. Sa transformation est un défi ambitieux, un projet de long terme dans lequel la Métropole de Lyon souhaite associer les habitants et l'ensemble des grands lyonnais, à travers une concertation lancée fin juin. »



Grégory Doucet, maire de Lyon

« Au carrefour d'une
multiplicité d'enjeux,
commerciaux, patrimoniaux,
environnementaux, culturels,

sociaux, la Presqu'île est le cœur battant de notre Ville.

À travers le projet « apaisement Presqu'île », c'est toute l'essence et la richesse de ce lieu si particulier que nous voulons préserver, tout en l'adaptant aux défis actuels.

Très fréquentée, très minérale, la Presqu'île souffre de nombreux conflits d'usages et d'un vrai inconfort thermique face aux canicules qui se multiplient déjà à cause du réchauffement climatique. Cette situation crée une nécessité d'agir pour améliorer le cadre de vie et pour réaffirmer une Presqu'île pour toutes et tous, au service du bien-être de ses usagers comme de ses habitants. Apaiser l'espace public en assurant un meilleur partage, végétaliser pour embellir et rafraîchir les rues, protéger le patrimoine, préserver une vitalité et une diversité commerciale, culturelle et sociale, telles sont les grandes ambitions que nous portons pour faire de la Presqu'île un lieu agréable et adapté à tous les âges de la vie.

Chaque jour, les Lyonnaises et les Lyonnais nous expriment leur besoin de mieux s'approprier leur espace de vie : c'est tout l'enjeu de la consultation qui s'ouvre et permettra à chacun de s'exprimer sur ce lieu exceptionnel. »



UNE PRESQU'ÎLE POUR VIVRE ENSEMBLE : PLUS CALME, PLUS VERTE

Un projet d'ensemble

Le projet « une Presqu'île à vivre » regroupe plusieurs opérations d'envergure, menées par la Métropole et la Ville de Lyon.

→ Rive droite : le réaménagement de la rive droite du Rhône concerne un linéaire de 2,5 km.

Il porte sur les quais, de façade à fleuve, en intégrant les ponts entre le tunnel de la Croix-Rousse et l'échangeur de Perrache.

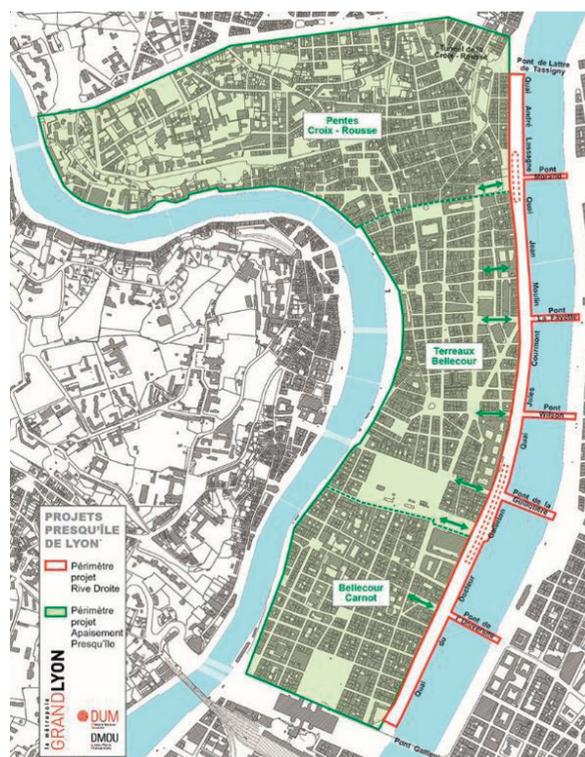
Ce secteur est actuellement caractérisé par une ambiance urbaine dégradée, saturée par la présence de l'automobile et diverses pollutions, avec un lien physique et visuel au fleuve très difficile et la fragilisation du patrimoine arboré.

Après une concertation préalable organisée entre le 8 novembre et le 30 décembre 2021, avec 1 223 participations, les études se poursuivent et la consultation pour retenir le maître d'œuvre est en cours. 4 groupements sont retenus dans le cadre d'un dialogue compétitif : ILEX, BASE, TER, HENNING LARSEN. Un travail s'engage pendant une année avec ces équipes, avec comme objectif la désignation du lauréat au cours de l'année 2023.

→ Apaisement Presqu'île : le projet englobe une zone comprise entre le boulevard de la Croix-Rousse et la place Carnot.

Après des opérations réalisées de manière ponctuelle ces dernières années (place des Jacobins en 2013, place des Terreaux et rue Victor Hugo en 2019, etc.), il s'agit, à présent, d'avoir une vision d'ensemble du secteur, dans une perspective de transformation à l'horizon 2030, avec un rééquilibrage des modes de déplacement, le développement du logement abordable, l'amélioration du cadre de vie et le renforcement de l'activité commerciale.

Ces opérations s'inscrivent dans un projet global de transformation des espaces publics et des mobilités sur le secteur : requalification M6/M7, développement des voies lyonnaises, aménagement du quai Saint-Antoine et des terrasses de la Presqu'île, etc.



Quelle vision pour la Presqu'île de demain ?

Libérer l'espace public pour permettre à l'ensemble des usagers d'y trouver une place (notamment les piétons et cyclistes), améliorer le cadre de vie et adapter la ville au réchauffement climatique sont les trois enjeux forts des projets de réaménagement de la Presqu'île.

Avec un travail sur les mobilités, les espaces publics ou encore la végétalisation, l'ambition est de conforter la Presqu'île comme quartier « à vivre ».

→ **une Presqu'île à vivre... ensemble** : structurer un quartier adapté à tous les âges de la vie, tout en revitalisant l'offre commerciale et culturelle.

→ **une Presqu'île à vivre... en famille** : conserver un quartier habité, adapté aux besoins des familles et à hauteur d'enfant, avec notamment plus de logements familiaux à prix abordables, en locatif social, en bail réel solidaire, des commerces de proximité, des espaces de détente et de jeux, des îlots de fraîcheur.

→ **une Presqu'île à vivre... plus calme, plus verte, plus fraîche** : adapter l'espace public aux pratiques de mobilité active ; améliorer le confort des piétons et des cycles ; végétaliser l'espace public et lutter contre les îlots de chaleur, avec des interventions « sur-mesure », visant la qualité d'usage dans une approche inclusive et économe et offrant à tous et toutes, notamment aux plus fragiles, des espaces de fraîcheur de plus en plus nécessaires avec le réchauffement climatique.

→ **une Presqu'île à vivre... pour profiter et flâner** : remettre la nature au cœur de la ville ; offrir des rues et places accueillantes pour les familles et les visiteurs ; proposer des espaces publics conviviaux, permettant l'échange et le partage entre habitants.

Le secteur, inscrit dans le périmètre de l'UNESCO, est riche d'un patrimoine emblématique : Grand Hôtel Dieu, Hôtel de Ville, Place Bellecour, Palais de la Bourse, etc.

La réappropriation de l'espace participera à la mise en valeur des sites.

En termes de déplacements, la réduction de la place de la voiture, de la circulation de transit et du stationnement sera l'un des leviers pour libérer l'espace public, tout comme la redéfinition du réseau de transports en commun, pour ce quartier qui est aujourd'hui l'un des mieux desservi de l'agglomération et où la part d'usage de la voiture est la plus faible.

Chaque jour, **545 000** déplacements sont effectués en Presqu'île :

- Près de la moitié d'entre eux est effectuée à pied (**260 000**, soit **48%**) ;
- Près du tiers est réalisé en transports en commun (**174 000**, soit **32%**) ;
- Les déplacements en voiture représentent seulement **15%** des déplacements (**90 000**).

(source : enquête ménage déplacements 2015)

30 min → temps de trajet maximum pour accéder à la Presqu'île par les transports en commun pour un habitant métropolitain sur 2.

(source : SYTRAL Mobilités)

CHIFFRES CLEFS



16 MILLIONS

d'euros prévus sur ce mandat pour le projet
« bien vivre en Presqu'île » et les opérations annexes

30 MILLIONS

d'euros sur ce mandat pour Rive droite



545 000 DÉPLACEMENTS

par jour en provenance ou à destination de la Presqu'île



50 000 HABITANTS



6 MILLIONS DE TOURISTES

par an (Lyon 2019, tourisme d'affaires et de loisirs)



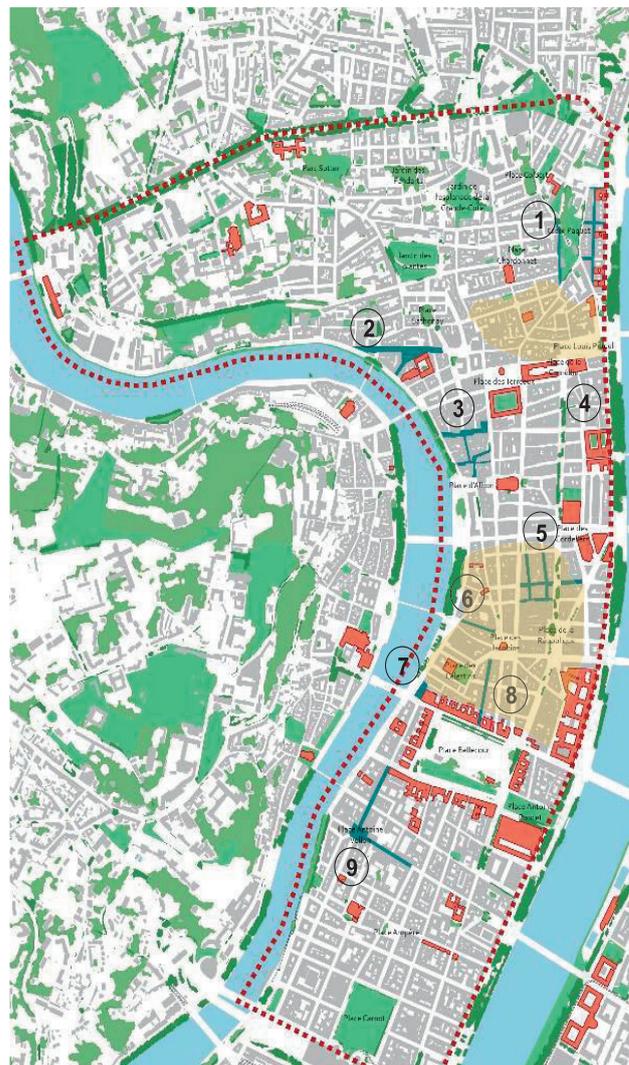
ZOOM SUR LES PREMIÈRES INTERVENTIONS 2023-2024

Les modalités d'intervention sur l'espace public seront différenciées selon les secteurs.

Deux types d'action seront déployés : des interventions à court terme ponctuelles, réparties sur l'ensemble de la Presqu'île, mais aussi des opérations de requalification d'espaces publics de plus grande envergure, pensées sur un temps plus long.

Neuf projets sont identifiés pour la première phase d'intervention (travaux 2023-2024) :

- montée Saint Sébastien ;
- rue de la Martinière et place Rambaud ;
- secteur de la Platière / Longue / Meissonier ;
- secteur Gare / Bât d'argent ;
- secteur Ferrandière / Tupin / 4 chapeaux ;
- rue de l'Ancienne Préfecture ;
- place Gourju ;
- rue Émile Zola ;
- secteur Antoine Vollon ; Sainte-Hélène ; rue du Plat.



Rue du Garet existant



Rue du Garet ambition



Rue Emile Zola existant



Rue Emile Zola ambition



Rue Martinière existant



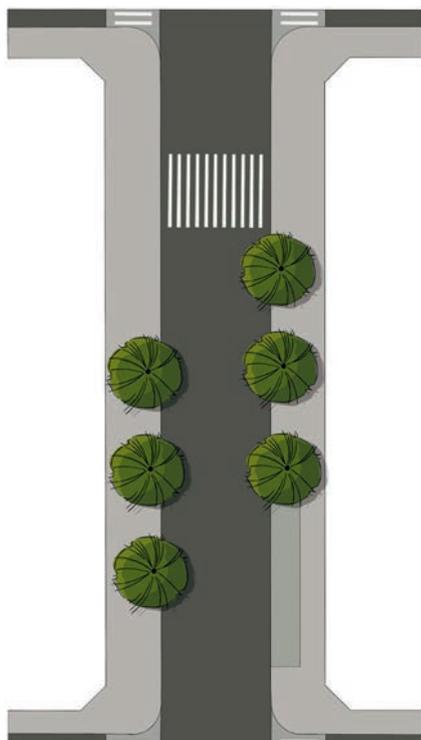
Rue Martinière ambition



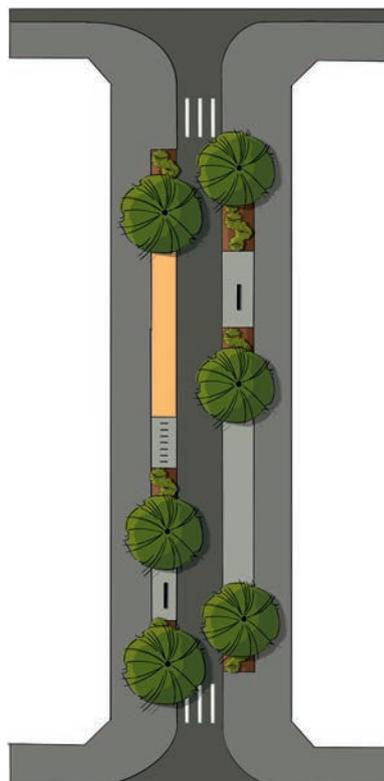
© FOLIA – urbanisme, paysage et architecture.

Ces lieux ont été identifiés pour envisager des améliorations rapides de la voirie. Durant la concertation, des projets d'aménagement avec des niveaux d'ambition différents seront proposés pour chacun d'entre eux.

Situation actuelle



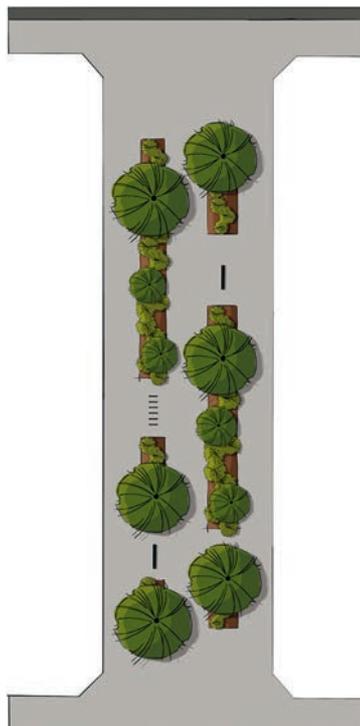
Ambition 1



Ambition 2



Ambition 3



OPPORTUNITÉS POUR LE RÉSEAU DE TRANSPORTS EN COMMUN

La transformation de la Presqu'île à l'horizon 2030 se pense dans une dynamique d'ensemble, intégrant la réorganisation de la desserte en transports en commun, pour laquelle deux scénarios seront mis à la concertation.

Chaque jour, 545 000 déplacements s'effectuent en provenance ou à destination de la Presqu'île.

32% de ces déplacements sont effectués en transports en commun. Le métro a une place prépondérante dans ces déplacements.

Il représente, chaque jour :

- près de 90 000 montées/descentes à l'arrêt Bellecour ;
- près de 60 000 montées/descentes à Hôtel de Ville et à Perrache ;
- 30 000 montées/descentes à l'arrêt Cordeliers.

(source : SYTRAL Mobilités)

De nombreuses lignes de bus desservent également la Presqu'île (en correspondance avec le métro). Par an, on dénombre une quarantaine de jours de perturbation entre Cordeliers et les Terreaux (10 jours sont récurrents : 4 jours pour la fête des Lumières, 1 jour pour la fête de la musique, 1 jour pour l'événement Run in Lyon, etc.).

40 000 piétons passent chaque jour par le nord de la rue de la République.

120 000 voyageurs transitent chaque jour par les arrêts bus et métro de la Place Bellecour.

(chiffres 2017).

Cette forte concentration et ces flux entraînent des conflits d'usages avec les piétons et cyclistes, notamment sur :

- la rue de la République, au croisement avec la rue Serlin et la rue Grenette ;
- la place des Terreaux ;
- l'est de la rue d'Algérie, en particulier la portion entre les places Tobie Robatel et Terreaux.

La réorganisation du réseau de transports en commun doit permettre de libérer de l'espace pour les piétons, tout en assurant la desserte afin de permettre aux populations de réaliser leurs déplacements quotidiens.

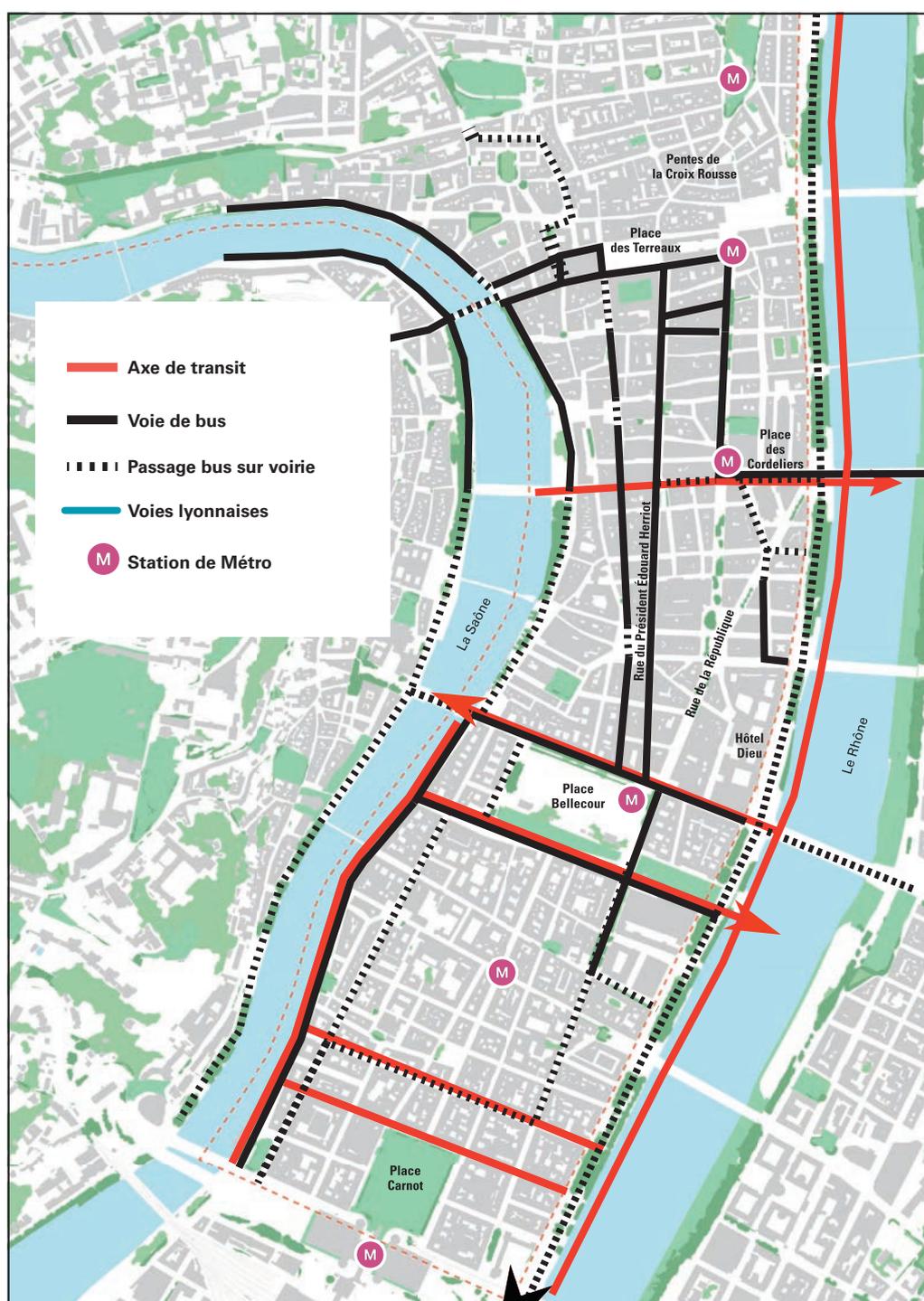
L'objectif général est de refonder l'offre de mobilité, en s'appuyant sur les infrastructures existantes (le métro), en développant une nouvelle offre de bus sur la rive droite du Rhône, mais aussi en développant un maillage structurant pour les modes actifs (voies lyonnaises n° 6, 11 et 12).

SYTRAL Mobilités s'appuiera sur l'expérience récente menée sur le C13 pour déployer de nouveaux matériels roulants (bus IMC - In Motion Charging - sans ligne aérienne de contact), à horizon 2025.

Plusieurs types d'actions sont possibles pour les zones apaisées : aires piétonnes, zone à trafic limité, modification du plan de circulation. Selon le secteur, la concertation portera sur le périmètre ou sur la typologie et les modalités de sa mise en œuvre.

La Presqu'île aujourd'hui

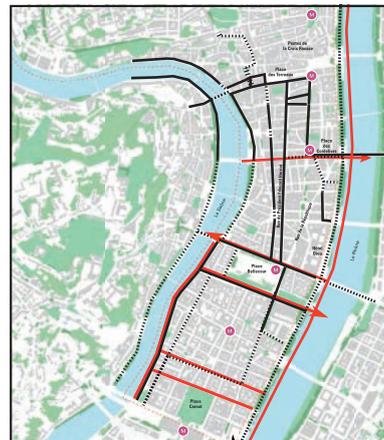
Axes principaux de circulation



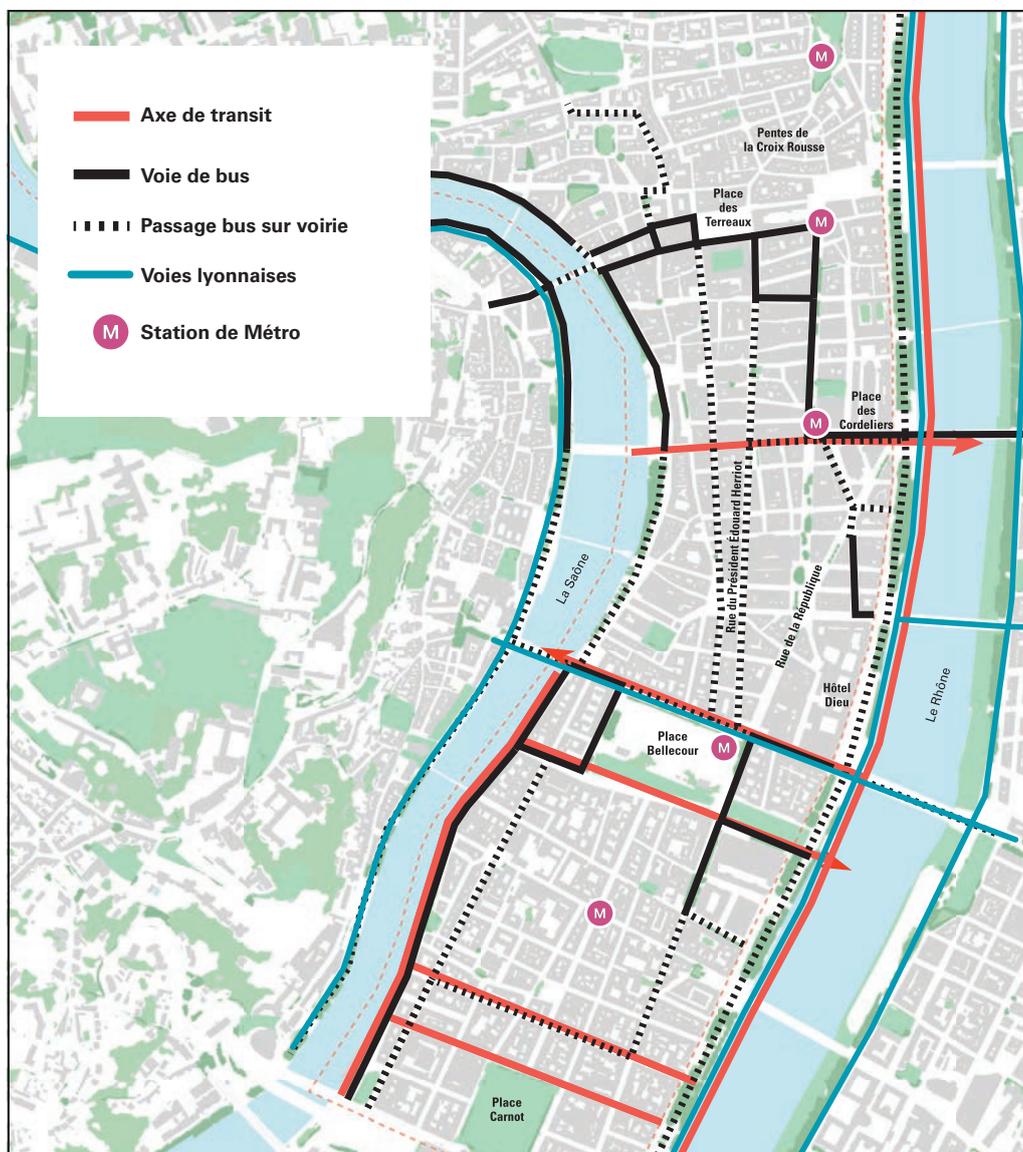
Presqu'île à vivre

Scénario A

Axes principaux de circulation



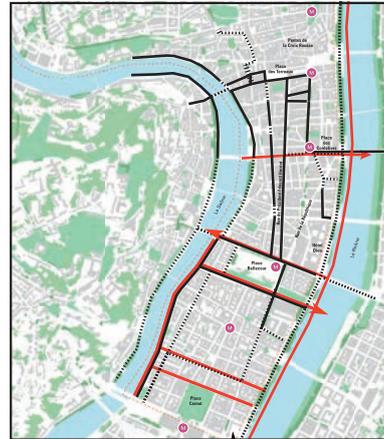
La Presqu'île aujourd'hui



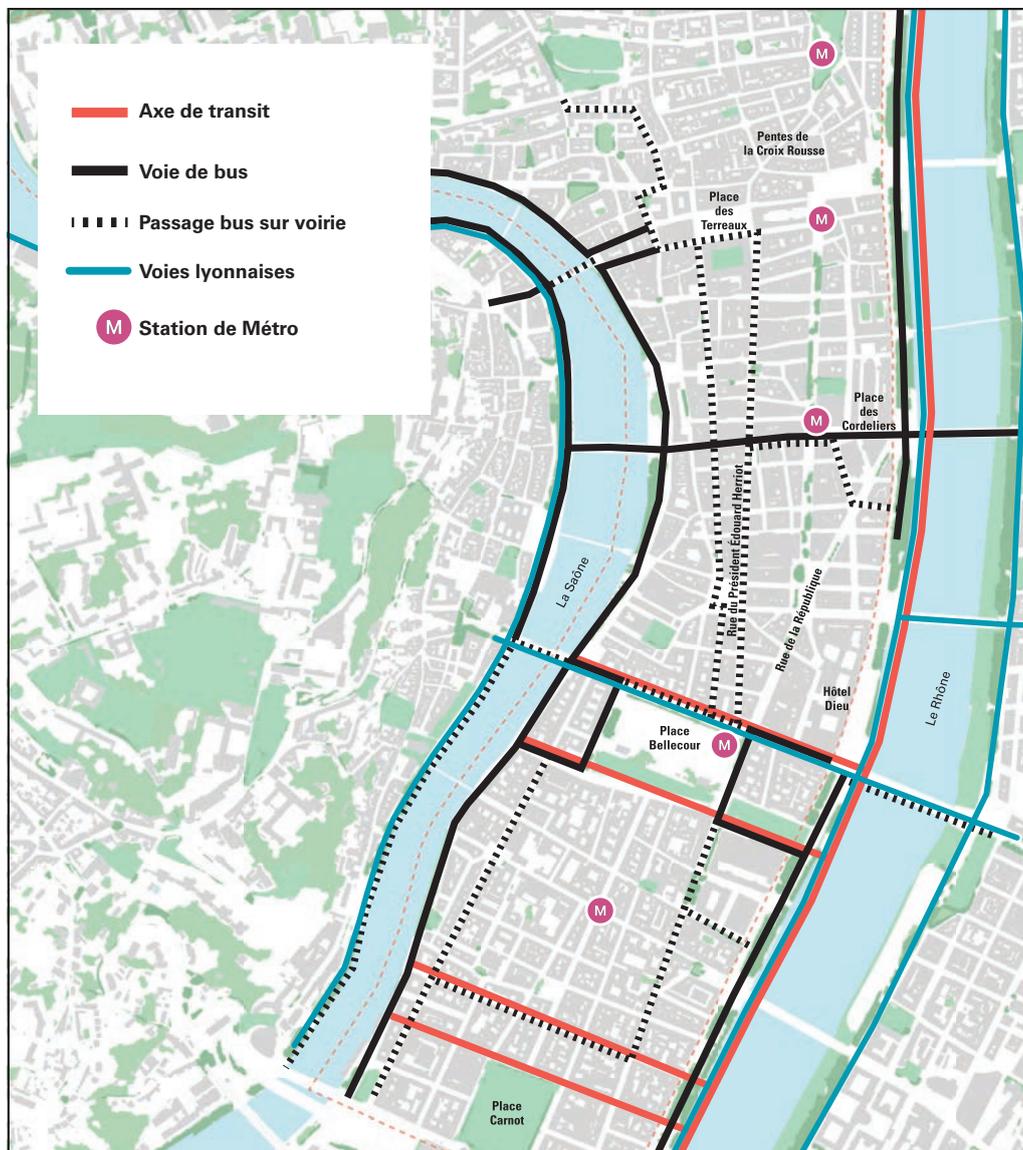
Presqu'île à vivre

Scénario B

Axes principaux de circulation



La Presqu'île aujourd'hui



La Presqu'île aujourd'hui

Espaces piétons



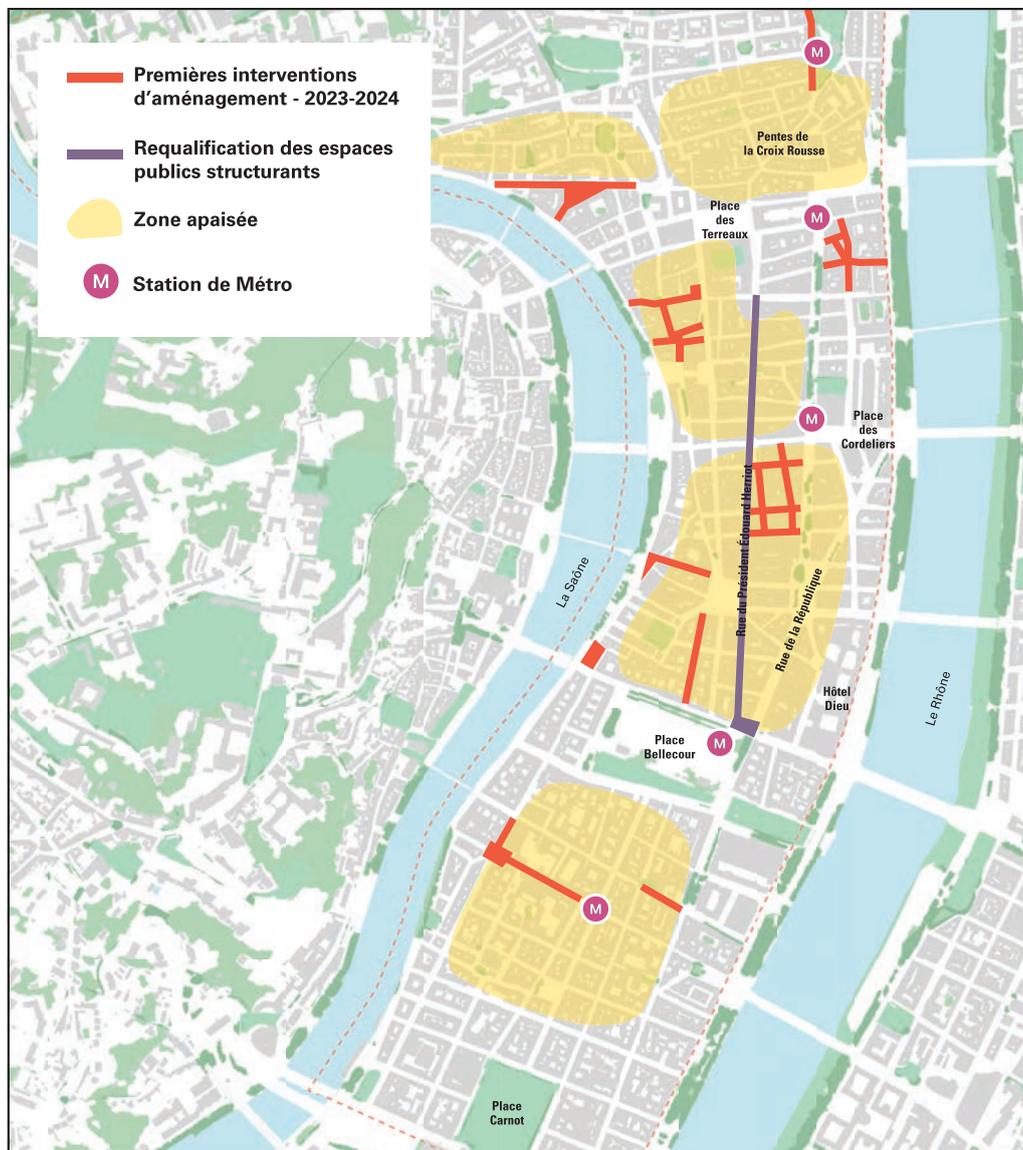
Presqu'île à vivre

Scénario A

Espaces piétons



La Presqu'île
aujourd'hui



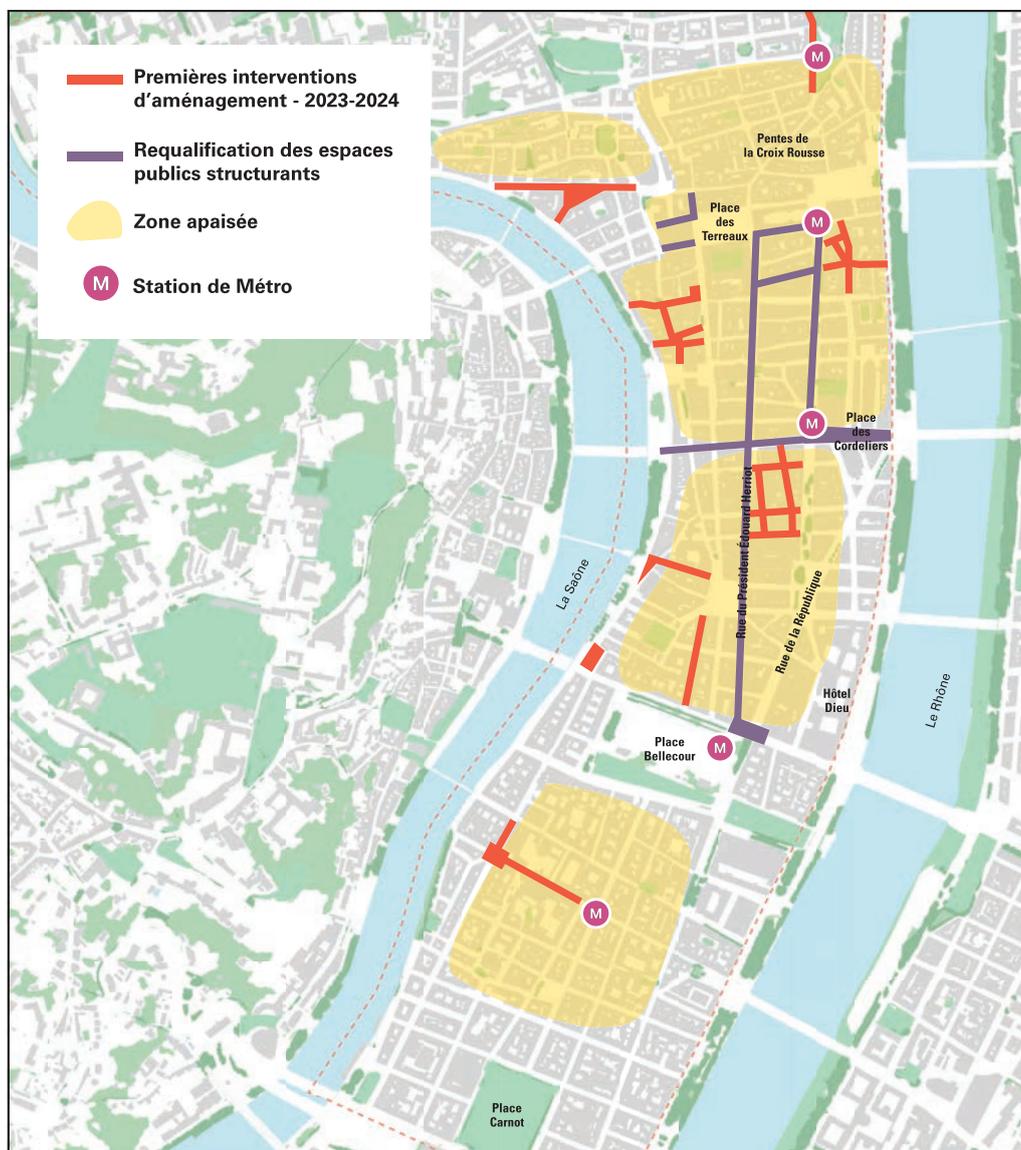
Presqu'île à vivre

Scénario B

Espaces piétons



La Presqu'île
aujourd'hui



LA DÉMARCHE DE CONCERTATION

La Métropole et la Ville de Lyon associent les riverains, les commerçantes et commerçants, ainsi que l'ensemble des grandes lyonnaises et grands lyonnais à la réflexion sur l'avenir de la Presqu'île.

L'objectif est de partager le diagnostic actuel sur le secteur, de débattre des types d'actions possibles et de présenter les potentiels d'apaisement selon les secteurs.

Vous avez dit « apaisement » ?

Apaisement n.m.

Fait d'être apaisé, retour à la paix, au calme.

Éprouver, ressentir un grand apaisement.

Une politique d'apaisement qui cherche à mettre fin à une tension.

Contraire : déchaînement, provocation.

Appliquée depuis quelques années à la ville, cette notion d'apaisement renvoie le plus souvent à des zones à accès automobile restreint, qui redonnent la priorité à un usage collectif de l'espace public, avec des « quartiers ou rues libres », des « rues aux enfants », des « rues scolaires ». Elle implique des décisions en matière de circulation, de stationnement et d'amélioration du cadre de vie (aménagements variés, ludiques, végétalisés, calme, confort, ambiance, sécurité...).

source : Denis Delbaere, paysagiste, enseignant et chercheur sur les espaces urbains.

La concertation portera sur :

- le réaménagement des axes de circulation pour une organisation de l'espace public donnant la priorité aux piétons ;
- les projets d'aménagement pour les 9 premiers lieux d'intervention.

Les commerçants sont particulièrement associés aux échanges concernant le schéma de desserte logistique pour chacun des sites, avec une vigilance accrue pour la rue Grenette et les abords de la place Bellecour.

Calendrier :

20 juin 2022 → Ouverture de la concertation préalable.

Début Juillet → Réunion publique.

Fin 2022 → Restitution de la concertation réglementaire sur le projet « Presqu'île à vivre ».

Printemps / été 2023 → Poursuite de la concertation Rive droite.

2023 / 2024 → Premières interventions sur la Presqu'île.

2025 → Redéploiement des transports en commun.

2025 → Démarrage des travaux sur Rive droite.

2025 / 2030 → Travaux d'espaces publics structurants.



CONTACTS PRESSE

Métropole de Lyon

Amandine Mollier

06 67 95 13 59

amollier@grandlyon.com

Ville de Lyon

Laetitia Latapy

06 16 81 43 66

laetitia.latapy@mairie-lyon.fr

MÉTROPOLE DE LYON

20 rue du Lac

CS 33569 - 69505 Lyon cedex 03

grandlyon.com

VILLE DE LYON

1 place de la Comédie

69001 Lyon

lyon.fr

Photographie : Thierry FOURNIER

Perspectives : FOLIA - urbanisme, paysage et architecture



imprimé sur papier recyclé

